

**MAISON FRATERNITÉ**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2017**

# MAISON FRATERNITÉ

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Commentaire de l'auditeur indépendant concernant l'information financière supplémentaire	18
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Détail des produits et des charges	
- Fonds de fonctionnement	
- Résidence Cantin	19
- Résidence Laval	19
- Résidence Richelieu Fondateur	20
- Adolescents	21
- Programme troubles concomitants	22
- Pavillon Gaston-Héon	22
- Fonds de réserve de remplacement	23
- Fonds de réserve de capital et éventualités	23
Détail des charges	
- Fonds de fonctionnement	
- Résidence Cantin	24
- Résidence Laval	25
- Adolescents	26

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Maison Fraternité

### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Maison Fraternité, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction pour satisfaire aux exigences du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

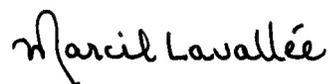
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Maison Fraternité au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario.

### *Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation et à la diffusion*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la note complémentaire 2, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à Maison Fraternité de se conformer aux dispositions de l'entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que ces états financiers ne puissent se prêter à un autre usage. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de l'organisme, au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, au Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain (RLISS de Champlain) ainsi qu'au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) et ne devrait pas être distribué ni utilisé par d'autres parties que les utilisateurs déterminés.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 2 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 17 mai 2017

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

3

	Fonds cumulés		Fonds de fonctionnement		Fonds de réserve de capital et éventualités		Fonds de réserve de remplacement	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>PRODUITS</b>								
Résidence Cantin	1 365 623	\$ 1 398 787	\$ 1 365 623	\$ 1 398 787	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Résidence Laval	402 772	402 622	402 772	402 622	-	-	-	-
Résidence Richelieu Fondateur	844 100	845 745	844 100	845 745	-	-	-	-
Adolescents	479 338	477 447	479 338	477 447	-	-	-	-
Programme troubles concomitants	73 407	73 407	73 407	73 407	-	-	-	-
Pavillon Gaston-Héon	86 621	91 926	86 621	91 926	-	-	-	-
Ontario au travail	30 000	30 000	30 000	30 000	-	-	-	-
Lutte contre la toxicomanie en milieu scolaire	182 925	184 562	182 925	184 562	-	-	-	-
Fonds de réserve de remplacement	15 637	7 596	-	-	-	-	15 637	7 596
Fonds de réserve de capital et éventualités	16 136	15 155	-	-	16 136	15 155	-	-
	<b>3 496 559</b>	<b>3 527 247</b>	<b>3 464 786</b>	<b>3 504 496</b>	<b>16 136</b>	<b>15 155</b>	<b>15 637</b>	<b>7 596</b>
<b>CHARGES</b>								
Résidence Cantin	1 369 566	1 399 554	1 369 566	1 399 554	-	-	-	-
Résidence Laval	402 772	409 904	402 772	409 904	-	-	-	-
Résidence Richelieu Fondateur	844 100	842 416	844 100	842 416	-	-	-	-
Adolescents	483 690	475 858	483 690	475 858	-	-	-	-
Programme troubles concomitants	73 429	73 407	73 429	73 407	-	-	-	-
Pavillon Gaston-Héon	85 874	97 842	85 874	97 842	-	-	-	-
Ontario au travail	30 000	30 000	30 000	30 000	-	-	-	-
Lutte contre la toxicomanie en milieu scolaire	182 925	184 562	182 925	184 562	-	-	-	-
Fonds de réserve de remplacement	12 950	39 505	-	-	-	-	12 950	39 505
Fonds de réserve de capital et éventualités	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>3 485 306</b>	<b>3 553 048</b>	<b>3 472 356</b>	<b>3 513 543</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 950</b>	<b>39 505</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>								
	<b>11 253</b>	<b>\$ (25 801)</b>	<b>(7 570)</b>	<b>\$ (9 047)</b>	<b>16 136</b>	<b>\$ 15 155</b>	<b>2 687</b>	<b>\$ (31 909)</b>

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

4

	Fonds cumulés		Fonds de fonctionnement				Fonds de réserve de capital et éventualités		Fonds de réserve de remplacement	
			Non affecté		Investis en immobilisations					
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>1 295 512</b>	<b>\$ 1 321 313</b>	<b>\$ (134 321)</b>	<b>\$ (131 879)</b>	<b>\$ 759 175</b>	<b>\$ 765 780</b>	<b>\$ 477 757</b>	<b>\$ 462 602</b>	<b>\$ 192 901</b>	<b>\$ 224 810</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>11 253</b>	(25 801)	<b>73 083</b>	69 761	<b>(80 653)</b>	(78 808)	<b>16 136</b>	15 155	<b>2 687</b>	(31 909)
Investissement en immobilisations	-	-	<b>(63 506)</b>	(72 203)	<b>63 506</b>	72 203	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 306 765</b>	<b>\$ 1 295 512</b>	<b>\$ (124 744)</b>	<b>\$ (134 321)</b>	<b>\$ 742 028</b>	<b>\$ 759 175</b>	<b>\$ 493 893</b>	<b>\$ 477 757</b>	<b>\$ 195 588</b>	<b>\$ 192 901</b>

# MAISON FRATERNITÉ

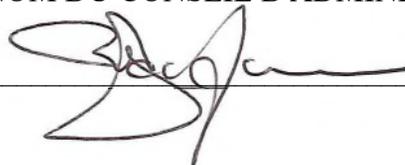
## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2017

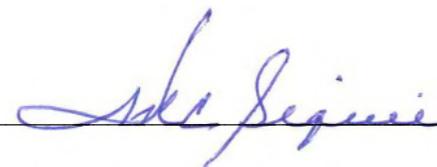
5

	Fonds cumulés		Fonds de fonctionnement		Fonds de réserve de capital et éventualités		Fonds de réserve de remplacement	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>ACTIF</b>								
<b>ACTIF À COURT TERME</b>								
Encaisse	545 129 \$	397 832 \$	219 671 \$	139 658 \$	- \$	- \$	325 458 \$	258 174 \$
Débiteurs (note 3)	35 042	62 845	35 042	62 845	-	-	-	-
Subventions à recevoir	8 500	-	-	-	-	-	8 500	-
Tranche échéant à moins d'un an de la subvention à recevoir – Centraide Ottawa (note 4)	30 000	30 000	30 000	30 000	-	-	-	-
Frais payés d'avance	16 904	17 692	16 904	17 692	-	-	-	-
Avances interfonds, sans intérêt	-	-	252 602	192 901	(114 232)	(127 628)	(138 370)	(65 273)
	<b>635 575</b>	<b>508 369</b>	<b>554 219</b>	<b>443 096</b>	<b>(114 232)</b>	<b>(127 628)</b>	<b>195 588</b>	<b>192 901</b>
<b>DÉPÔT À TERME</b> , non rachetable, 1,55 %, échéant en mai 2020	<b>608 125</b>	<b>605 385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>608 125</b>	<b>605 385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>SUBVENTION À RECEVOIR – CENTRAIDE OTTAWA</b> (note 4)	<b>90 000</b>	<b>120 000</b>	<b>90 000</b>	<b>120 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b> (note 5)	<b>2 614 434</b>	<b>2 765 222</b>	<b>2 614 434</b>	<b>2 765 222</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>3 312 559</b>	<b>3 490 607</b>	<b>2 704 434</b>	<b>2 885 222</b>	<b>608 125</b>	<b>605 385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>3 948 134 \$</b>	<b>3 998 976 \$</b>	<b>3 258 653 \$</b>	<b>3 328 318 \$</b>	<b>493 893 \$</b>	<b>477 757 \$</b>	<b>195 588 \$</b>	<b>192 901 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, administrateur



, administrateur

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2017

6

	Fonds cumulés		Fonds de fonctionnement		Fonds de réserve de capital et éventualités		Fonds de réserve de remplacement	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>PASSIF</b>								
<b>PASSIF À COURT TERME</b>								
Prêt à vue, sans intérêt	499 183 \$	499 183 \$	499 183 \$	499 183 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et frais courus	213 811	145 905	213 811	145 905	-	-	-	-
Produits reportés (note 6)	55 969	52 329	55 969	52 329	-	-	-	-
Partie courante de la dette à long terme (note 7)	64 155	63 507	64 155	63 507	-	-	-	-
	<b>833 118</b>	760 924	<b>833 118</b>	760 924	-	-	-	-
<b>DETTE À LONG TERME</b> (note 7)	<b>475 688</b>	539 842	<b>475 688</b>	539 842	-	-	-	-
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES –</b>								
<b>IMMOBILISATIONS</b> (note 8)	<b>1 332 563</b>	1 402 698	<b>1 332 563</b>	1 402 698	-	-	-	-
	<b>1 808 251</b>	1 942 540	<b>1 808 251</b>	1 942 540	-	-	-	-
	<b>2 641 369</b>	2 703 464	<b>2 641 369</b>	2 703 464	-	-	-	-
<b>SOLDES DE FONDS</b>								
Non affecté	(124 744)	(134 321)	(124 744)	(134 321)	-	-	-	-
Affectations internes								
- Investis en immobilisations	742 028	759 175	742 028	759 175	-	-	-	-
- Fonds de réserve de capital et éventualités	493 893	477 757	-	-	493 893	477 757	-	-
Affectations externes								
- Fonds de réserve de remplacement	195 588	192 901	-	-	-	-	195 588	192 901
	<b>1 306 765</b>	1 295 512	<b>617 284</b>	624 854	<b>493 893</b>	477 757	<b>195 588</b>	192 901
	<b>3 948 134 \$</b>	3 998 976 \$	<b>3 258 653 \$</b>	3 328 318 \$	<b>493 893 \$</b>	477 757 \$	<b>195 588 \$</b>	192 901 \$

**MAISON FRATERNITÉ**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

7

	2017	2016
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 253 \$	(25 801) \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissement des immobilisations	150 788	152 634
Amortissement des subventions reportées – immobilisations	(70 135)	(73 826)
	91 906	53 007
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	91 637	(81 052)
	183 543	(28 045)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette du dépôt à terme	(2 740)	(196 281)
Acquisition d'immobilisations	-	(11 874)
Encaissement de subvention – Centraide Ottawa	30 000	30 000
	27 260	(178 155)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(63 506)	(60 329)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>147 297</b>	<b>(266 529)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>397 832</b>	<b>664 361</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>545 129 \$</b>	<b>397 832 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, une corporation privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, opère un centre de traitements intensifs et offre des services de réadaptation pour toxicomanes. Maison Fraternité est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-dessous, pour satisfaire aux exigences du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Certaines des méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers s'écartent sensiblement des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), tel que décrit ci-dessous :

### **Immobilisations – Fonds de fonctionnement**

Plutôt que d'être amorties sur leur durée de vie utile estimative d'une manière logique et systématique en fonction de leur utilisation, les immobilisations financées par des emprunts hypothécaires sont comptabilisées au coût et sont amorties au même rythme que le remboursement en capital sur les hypothèques.

### **Contributions au Fonds de réserve de remplacement**

Les contributions du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve de remplacement sont constatées à l'état des résultats plutôt que d'être présentées comme un transfert interfonds.

L'organisme doit, en vertu d'une entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux immeubles. Le montant de la contribution est déterminé annuellement par le Ministère.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

### **Comptabilité par fonds**

L'organisme utilise la comptabilité par fonds, laquelle requiert des fonds distincts afin de respecter les diverses conditions imposées à l'organisme.

Les fonds suivants sont utilisés par l'organisme :

#### *Fonds de réserve de remplacement*

L'organisme doit, en vertu de son entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux résidences Cantin et Laval.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Comptabilité par fonds (suite)**

#### *Fonds de réserve de capital et éventualités*

Le Fonds de réserve de capital et éventualités est établi pour des charges majeures ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration. L'organisme vise à atteindre un montant représentant six mois d'opérations afin d'assurer sa survie advenant des compressions budgétaires importantes.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

### **Comptabilisation des produits et des apports**

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions reçues pour le financement des immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont réalisés.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées en produits qu'une fois qu'elles sont reçues vu le caractère incertain de leur perception.

Les autres apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou considérés comme recevables si le montant recevable peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est suffisamment assuré. Ils sont constatés en produits selon les méthodes comptables précédentes.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des subventions à recevoir et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du prêt à vue, des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

### **Ventilation des charges**

L'organisme ventile certaines de ses charges par projet.

Les salaires et avantages sociaux, les assurances et les honoraires d'audit sont ventilés selon les budgets approuvés par les bailleurs de fonds, lesquels sont établis en fonction des besoins réels de l'organisme pour chaque projet.

### **Immobilisations financées par l'organisme**

Les immobilisations financées par l'organisme sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée utile respective selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Immeuble	5 %
Ameublement et équipement	20 % et 100 %

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Réduction de valeur des immobilisations**

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

**3. DÉBITEURS**

Fonds de fonctionnement

	<b>2017</b>	2016
Taxe de vente harmonisée	<b>21 639 \$</b>	37 807 \$
Assurance à recevoir	-	19 375
Autres	<b>13 403</b>	5 663
	<b>35 042 \$</b>	62 845 \$

**4. SUBVENTION À RECEVOIR – CENTRAIDE OTTAWA**

Fonds de fonctionnement

Centraide Ottawa a conclu une entente de financement avec l'organisme en juillet 2011 pour financer un projet de rénovation du Pavillon Gaston-Héon. Selon l'entente, la contribution de 550 000 \$ est versée sur une période de dix ans se terminant en 2020. Le montant encaissé par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2017 est de 30 000 \$ (2016 : 30 000 \$).

# MAISON FRATERNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2017

12

## 5. IMMOBILISATIONS

Fonds de fonctionnement

	Coût	Amortissement et radiation cumulés	2017	2016
<b>Immobilisations financées par hypothèque :</b>				
Résidence Cantin				
Terrain	185 000 \$	- \$	185 000 \$	185 000 \$
Immeuble	751 364	563 985	187 379	230 446
Ameublement et équipement	31 437	23 597	7 840	9 642
	967 801	587 582	380 219	425 088
Résidence Laval				
Terrain	112 455	-	112 455	112 455
Immeuble	269 481	224 025	45 456	63 417
Ameublement et équipement	10 154	8 441	1 713	2 389
	392 090	232 466	159 624	178 261
	1 359 891	820 048	539 843	603 349
<b>Immobilisations financées par l'organisme :</b>				
Résidence Cantin				
Terrain	200 000	-	200 000	200 000
Immeuble	96 167	32 095	64 072	67 434
Ameublement et équipement	90 459	88 449	2 010	2 512
	386 626	120 544	266 082	269 946
Résidence Laval				
Ameublement et équipement	19 018	18 846	172	228
	405 644	139 390	266 254	270 174
Pavillon Gaston-Héon				
Terrain	250 000	-	250 000	250 000
Immeuble	2 165 574	614 033	1 551 541	1 633 204
Ameublement et équipement	24 198	17 402	6 796	8 495
	2 439 772	631 435	1 808 337	1 891 699
	2 845 416	770 825	2 074 591	2 161 873
	4 205 307 \$	1 590 873 \$	2 614 434 \$	2 765 222 \$

# MAISON FRATERNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2017

13

## 5. IMMOBILISATIONS (suite)

Au 31 mars 2017, un montant de 150 788 \$ (2016 : 152 634 \$) est comptabilisé en charges à titre d'amortissement des immobilisations à l'état des résultats. Ce montant est réparti dans les postes suivants :

	2017	2016
Résidence Cantin	48 733 \$	46 795 \$
Résidence Laval	18 693	17 758
Résidence Richelieu Fondateur	1 492	1 865
Adolescents	207	-
Pavillon Gaston-Héon	81 663	86 216
	<b>150 788 \$</b>	<b>152 634 \$</b>

## 6. PRODUITS REPORTÉS

Fonds de fonctionnement

Les variations survenues dans les postes de produits reportés sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début	52 329 \$	62 460 \$
Plus : montant reçu pour les exercices suivants	186 565	174 431
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(182 925)	(184 562)
Solde à la fin	<b>55 969 \$</b>	<b>52 329 \$</b>

## 7. DETTE À LONG TERME

Fonds de fonctionnement

	2017	2016
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété sise au 242, rue Cantin d'une valeur comptable nette de 380 219 \$ – 1,04 %, échéant le 1 octobre 2020, remboursable par versements mensuels de 4 088 \$, capital et intérêts	380 219 \$	425 088 \$
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété sise au 105, rue Laval d'une valeur comptable nette de 159 624 \$ – 1,04 %, échéant le 1 octobre 2020, remboursable par versements mensuels de 1 700 \$, capital et intérêts	159 624	178 261
	<b>539 843</b>	<b>603 349</b>
Partie courante de la dette à long terme	64 155	63 507
	<b>475 688 \$</b>	<b>539 842 \$</b>

# MAISON FRATERNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2017

14

## 7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital approximatifs à effectuer et le solde renouvelable au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	<b>Payable</b>		<b>Renouvelable</b>
2018	64 155	\$	- \$
2019	64 823	\$	- \$
2020	65 491	\$	- \$
2021	38 519	\$	306 855 \$

## 8. SUBVENTIONS REPORTÉES – IMMOBILISATIONS

Fonds de fonctionnement

Les subventions reportées – immobilisations représentent le financement affecté à couvrir les dépenses d'immobilisations. Les subventions sont constatées aux produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Solde au début	<b>1 402 698 \$</b>	1 476 524 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	<b>(70 135)</b>	(73 826)
Plus : montant reçu pour les exercices suivants	-	-
	<b>1 332 563 \$</b>	1 402 698 \$

## 9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Débiteurs	<b>27 803 \$</b>	(56 081) \$
Subventions à recevoir	<b>(8 500)</b>	9 137
Frais payés d'avance	<b>788</b>	(6 036)
Créditeurs et frais courus	<b>67 906</b>	(17 941)
Produits reportés	<b>3 640</b>	(10 131)
	<b>91 637 \$</b>	(81 052) \$

# MAISON FRATERNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2017

15

## 10. SUBVENTION – MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

L'organisme a conclu un contrat avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. En vertu du contrat, la direction doit produire un rapport des rapprochements annuels des charges relatives aux programmes du ministère qui résume les produits, les charges ainsi que tout excédent ou déficit qui en découle par rapport au contrat.

<u>Contrat</u>	<b>Valeur du contrat</b>	<b>Excédent</b>
Adolescents de moins de 16 ans	61 506 \$	- \$

## 11. PROGRAMME D'AIDE À LA RETRAITE

L'organisme contribue à un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés avec Ottawa Community Agencies Pension Plan en y versant une contribution équivalente à 1,68 fois le montant contribué par les employés. Le montant versé par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2017 est de 123 018 \$ (2016 : 123 410 \$).

# MAISON FRATERNITÉ

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

16

### 12. VENTILATION DES CHARGES

Des charges totales de 2 744 416 \$ (2016 : 2 787 672 \$) ont été allouées aux différents projets. Ces charges comprennent un montant de salaires et avantages sociaux de 2 702 467 \$ (2016 : 2 754 007 \$), d'honoraires d'audit de 15 773 \$ (2016 : 11 951 \$) et de frais d'assurances de 26 176 \$ (2016 : 21 714 \$) et sont répartis aux différents projets comme suit :

	Salaires et avantages sociaux		Honoraires d'audit		Assurances		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Résidence Cantin – Programme santé	<b>981 859 \$</b>	1 045 754 \$	<b>9 477 \$</b>	8 588 \$	<b>5 145 \$</b>	4 224 \$	<b>996 481 \$</b>	1 058 566 \$
Résidence Cantin – Programme logement	<b>15 934</b>	16 398	<b>2 183</b>	1 266	<b>3 923</b>	3 168	<b>22 040</b>	20 832
Résidence Laval – Programme logement	<b>10 764</b>	6 996	<b>1 859</b>	1 859	<b>2 615</b>	2 112	<b>15 238</b>	10 967
Résidence Laval – Programme santé	<b>298 782</b>	296 878	-	-	-	-	<b>298 782</b>	296 878
Résidence Richelieu Fondateur	<b>698 519</b>	690 881	-	-	<b>2 809</b>	3 771	<b>701 328</b>	694 652
Adolescents – Programme santé	<b>326 877</b>	317 246	<b>2 016</b>	-	<b>5 145</b>	4 224	<b>334 038</b>	321 470
Adolescents – Programme MSEJ	<b>59 823</b>	59 857	<b>238</b>	238	<b>1 308</b>	1 056	<b>61 369</b>	61 151
Adolescents – Développement sain des enfants et des jeunes	<b>33 878</b>	32 490	-	-	-	-	<b>33 878</b>	32 490
Programme troubles concomitants	<b>68 259</b>	72 351	-	-	<b>1 308</b>	1 056	<b>69 567</b>	73 407
Pavillon Gaston-Héon	-	5 000	-	-	<b>3 923</b>	2 103	<b>3 923</b>	7 103
Ontario au travail	<b>30 000</b>	30 000	-	-	-	-	<b>30 000</b>	30 000
Lutte contre la toxicomanie en milieu scolaire	<b>177 772</b>	180 156	-	-	-	-	<b>177 772</b>	180 156
	<b>2 702 467 \$</b>	2 754 007 \$	<b>15 773 \$</b>	11 951 \$	<b>26 176 \$</b>	21 714 \$	<b>2 744 416 \$</b>	2 787 672 \$

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La dette à long terme de l'organisme porte des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, les risques auxquels ce dernier est exposé sont minimes.

### 14. ÉVENTUALITÉS

#### **Montants octroyés en vertu d'ententes**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des projets qui sont assujettis à des modalités qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à l'organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

## COMMENTAIRE DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT CONCERNANT L'INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les états financiers de Maison Fraternité et notre rapport de l'auditeur indépendant portant sur ces états financiers sont présentés dans la section précédente de ce document.

Sur la base des informations fournies par la direction, nous avons compilé l'information financière supplémentaire. Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de l'information financière supplémentaire et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que l'information financière supplémentaire n'est pas requise pour atteindre l'objectif d'une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de Maison Fraternité selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et que l'information financière supplémentaire risque de ne pas convenir à ses besoins.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 17 mai 2017

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

19

RÉSIDENCE CANTIN	Programmes cumulés		Programme santé		Programme logement	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>PRODUITS</b>						
Subventions du RLISS de Champlain	1 208 759 \$	1 204 733 \$	1 208 759 \$	1 204 733 \$	- \$	- \$
Subventions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	136 303	135 495	-	-	136 303	135 495
Amortissement des subventions reportées – immobilisations	3 034	3 194	-	-	3 034	3 194
Autres	17 527	55 365	14 783	54 210	2 744	1 155
	1 365 623	1 398 787	1 223 542	1 258 943	142 081	139 844
<b>CHARGES (page 24)</b>	1 369 566	1 399 554	1 227 485	1 260 285	142 081	139 269
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	(3 943) \$	(767) \$	(3 943) \$	(1 342) \$	- \$	575 \$

### RÉSIDENCE LAVAL

#### PRODUITS

Subventions du RLISS de Champlain	350 180 \$	348 312 \$	350 180 \$	348 312 \$	- \$	- \$
Subventions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	52 592	52 810	-	-	52 592	52 810
Dons et autres	-	1 500	-	1 500	-	-
	402 772	402 622	350 180	349 812	52 592	52 810
<b>CHARGES (page 25)</b>	402 772	409 904	350 180	354 849	52 592	55 055
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	- \$	(7 282) \$	- \$	(5 037) \$	- \$	(2 245) \$

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

20

RÉSIDENCE RICHELIEU FONDATEUR	Programmes cumulés		Programme santé		Programme logement	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>PRODUITS</b>						
Subventions du RLISS de Champlain	816 600 \$	816 600 \$	816 600 \$	816 600 \$	- \$	- \$
Dons et autres	27 500	29 145	27 500	29 145	-	-
	<b>844 100</b>	845 745	<b>844 100</b>	845 745	-	-
<b>CHARGES</b>						
Salaires et avantages sociaux	698 519	690 881	698 519	690 881	-	-
Honoraires professionnels	12 302	8 750	12 302	8 750	-	-
Déplacements des employés	2 066	1 090	2 066	1 090	-	-
Nourriture	22 983	27 448	22 983	27 448	-	-
Besoins personnels	6 844	15 605	6 844	15 605	-	-
Formation du personnel	4 197	4 035	4 197	4 035	-	-
Fournitures et équipement informatique	4 869	2 458	4 869	2 458	-	-
Télécommunications	13 499	13 098	13 499	13 098	-	-
Fournitures de bureau	3 254	4 582	3 254	4 582	-	-
Entretien et réparations	33 018	29 173	33 018	29 173	-	-
Alarmes	1 122	2 123	1 122	2 123	-	-
Assurances	2 809	3 771	2 809	3 771	-	-
Promotion et cotisations	20 111	17 634	20 111	17 634	-	-
Électricité, chauffage et eau	17 015	19 903	17 015	19 903	-	-
Amortissement des immobilisations financées par l'organisme	1 492	1 865	1 492	1 865	-	-
	<b>844 100</b>	842 416	<b>844 100</b>	842 416	-	-
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	- \$	3 329 \$	- \$	3 329 \$	- \$	- \$

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

21

	Programmes cumulés		Programme MSEJ		Programme santé		Développement sain des enfants et des jeunes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>ADOLESCENTS</b>								
<b>PRODUITS</b>								
Subventions du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	61 506 \$	61 506 \$	61 506 \$	61 506 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Subvention du RLISS de Champlain	359 520	359 520	-	-	359 520	359 520	-	-
Centraide	33 980	33 734	-	-	-	-	33 980	33 734
Autres	24 332	22 687	-	-	24 332	22 687	-	-
	<b>479 338</b>	<b>477 447</b>	<b>61 506</b>	<b>61 506</b>	<b>383 852</b>	<b>382 207</b>	<b>33 980</b>	<b>33 734</b>
<b>CHARGES (page 26)</b>	<b>483 690</b>	<b>475 858</b>	<b>61 506</b>	<b>61 506</b>	<b>388 209</b>	<b>380 618</b>	<b>33 975</b>	<b>33 734</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(4 352) \$</b>	<b>1 589 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4 357) \$</b>	<b>1 589 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>- \$</b>

## MAISON FRATERNITÉ

### DÉTAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

22

<b>PROGRAMME TROUBLES CONCOMITANTS</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>PRODUITS</b>		
Subvention du RLISS de Champlain	73 407 \$	73 407 \$
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	68 259	72 351
Assurances	1 308	1 056
Formation du personnel	572	-
Fournitures de bureau	3 290	-
	73 429	73 407
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(22) \$</b>	<b>- \$</b>

<b>PAVILLON GASTON-HÉON</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>PRODUITS</b>		
Location de salles	19 520 \$	21 294 \$
Amortissement des subventions reportées – immobilisations	67 101	70 632
	86 621	91 926
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	-	5 000
Assurances	3 923	2 103
Entretien et réparations	288	4 523
Amortissement des immobilisations financées par l'organisme	81 663	86 216
	85 874	97 842
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>747 \$</b>	<b>(5 916) \$</b>

## MAISON FRATERNITÉ

### DÉTAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES – FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT ET FONDS DE RÉSERVE DE CAPITAL ET ÉVENTUALITÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

23

<b>FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>PRODUITS</b>		
Subvention du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	<b>8 500 \$</b>	- \$
Contribution du Fonds de fonctionnement		
- Résidence Cantin	<b>4 813</b>	4 813
- Résidence Laval	<b>2 163</b>	2 163
Intérêts	<b>161</b>	620
	<b>15 637</b>	7 596
<b>CHARGES</b>		
Entretien et réparations	<b>12 950</b>	39 505
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>2 687 \$</b>	(31 909) \$
<b>FONDS DE RÉSERVE DE CAPITAL ET ÉVENTUALITÉS</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>PRODUITS</b>		
Intérêts	<b>10 438 \$</b>	7 547 \$
Dons	<b>5 698</b>	7 608
	<b>16 136</b>	15 155
<b>CHARGES</b>	-	-
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>16 136 \$</b>	15 155 \$

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

24

RÉSIDENCE CANTIN	Programmes cumulés		Programme santé		Programme logement	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Salaires et avantages sociaux	997 793 \$	1 062 152 \$	981 859 \$	1 045 754 \$	15 934 \$	16 398 \$
Allocations des résidents	5 789	8 625	5 789	8 625	-	-
Médicaments	2 083	1 669	2 083	1 669	-	-
Frais légaux	2 268	7 005	2 268	7 005	-	-
Frais de consultant	34 541	14 931	34 541	14 931	-	-
Déplacements des employés	5 977	8 027	5 977	7 840	-	187
Nourriture	68 822	58 482	68 822	58 482	-	-
Besoins personnels	12 838	9 907	12 838	9 907	-	-
Honoraires d'audit	11 660	9 854	9 477	8 588	2 183	1 266
Formation du personnel	14 098	13 526	14 098	13 526	-	-
Fournitures et équipement informatique	18 990	14 958	18 990	14 958	-	-
Télécommunications	17 235	14 047	17 235	13 658	-	389
Fournitures de bureau	11 122	19 592	11 122	19 592	-	-
Entretien et réparations	40 043	34 642	13 484	10 451	26 559	24 191
Alarmes	1 539	2 187	1 539	2 187	-	-
Assurances	9 068	7 392	5 145	4 224	3 923	3 168
Promotion et cotisations	21 488	18 261	21 488	18 261	-	-
Électricité, chauffage et eau	36 475	34 401	228	-	36 247	34 401
Intérêts sur la dette à long terme	4 191	8 288	-	-	4 191	8 288
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	44 869	42 629	-	-	44 869	42 629
Amortissement des immobilisations financées par l'organisme	3 864	4 166	502	627	3 362	3 539
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	4 813	4 813	-	-	4 813	4 813
	<b>1 369 566 \$</b>	<b>1 399 554 \$</b>	<b>1 227 485 \$</b>	<b>1 260 285 \$</b>	<b>142 081 \$</b>	<b>139 269 \$</b>

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

25

RÉSIDENCE LAVAL	Programmes cumulés		Programme santé		Programme logement	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Salaires et avantages sociaux	309 546 \$	303 874 \$	298 782 \$	296 878 \$	10 764 \$	6 996 \$
Allocations des résidents	1 608	620	1 608	620	-	-
Médicaments	108	250	108	250	-	-
Déplacements des employés	94	470	94	470	-	-
Nourriture	24 825	28 511	24 825	28 511	-	-
Besoins personnels	7 412	6 370	7 412	6 370	-	-
Honoraires d'audit	1 859	1 859	-	-	1 859	1 859
Formation du personnel	497	1 857	497	1 857	-	-
Fournitures et équipement informatique	1 059	4 339	1 059	4 339	-	-
Télécommunications	5 643	4 469	5 643	4 469	-	-
Fournitures de bureau	3 636	5 131	3 636	5 131	-	-
Entretien et réparations	7 773	12 242	2 503	3 646	5 270	8 596
Alarmes	1 067	1 489	1 067	1 489	-	-
Assurances	2 615	2 112	-	-	2 615	2 112
Promotion et cotisations	1 468	819	1 468	819	-	-
Électricité, chauffage et eau	9 468	12 098	-	-	9 468	12 098
Intérêts sur la dette à long terme	3 238	3 473	1 478	-	1 760	3 473
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	18 637	17 700	-	-	18 637	17 700
Amortissement des immobilisations financées par l'organisme	56	58	-	-	56	58
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	2 163	2 163	-	-	2 163	2 163
	<b>402 772 \$</b>	<b>409 904 \$</b>	<b>350 180 \$</b>	<b>354 849 \$</b>	<b>52 592 \$</b>	<b>55 055 \$</b>

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité – voir commentaire page 18)

26

ADOLESCENTS	Programmes cumulés		Programme MSEJ		Programme santé		Développement sain des enfants et des jeunes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Salaires et avantages sociaux	420 578 \$	409 593 \$	59 823 \$	59 857 \$	326 877 \$	317 246 \$	33 878 \$	32 490 \$
Déplacements des employés	5 493	5 451	70	268	5 423	3 939	-	1 244
Nourriture	97	-	-	-	-	-	97	-
Honoraires d'audit	2 254	238	238	238	2 016	-	-	-
Formation du personnel	8 548	5 018	-	-	8 548	5 018	-	-
Fournitures et équipement informatique	6 174	8 827	-	-	6 174	8 827	-	-
Télécommunications	6 910	6 752	-	-	6 910	6 752	-	-
Fournitures de bureau	5 374	5 608	67	-	5 307	5 608	-	-
Ateliers	2 991	3 126	-	87	2 991	3 039	-	-
Honoraires professionnels	-	7 889	-	-	-	7 889	-	-
Entretien et réparations	16 442	15 391	-	-	16 442	15 391	-	-
Assurances	6 453	5 280	1 308	1 056	5 145	4 224	-	-
Promotion et cotisations	2 169	2 685	-	-	2 169	2 685	-	-
Amortissement des immobilisations financées par l'organisme	207	-	-	-	207	-	-	-
	<b>483 690 \$</b>	<b>475 858 \$</b>	<b>61 506 \$</b>	<b>61 506 \$</b>	<b>388 209 \$</b>	<b>380 618 \$</b>	<b>33 975 \$</b>	<b>33 734 \$</b>